



MAIRIE DE NOISEAU

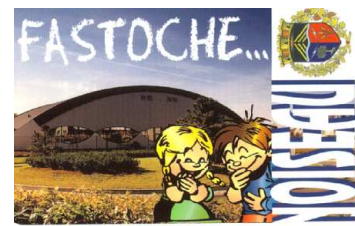
www.mairie-noisseau.fr

SERVICE GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Alimentation de la carte « Fastoche »

à déposer avec le règlement en Mairie

(accueil ou boîte aux lettres)



ÉCOLE MATERNELLE ALBERT CAMUS

Nom(s) et prénom(s) enfant(s) : -

-

-

Mois concerné :

Quotient Familial Annuel	Nbr de Garderies	x	Tarif 2009 Garderie + Goûter		Total
jusqu'à 5 000 €		x	1,19 €	=	
de 5 001 à 7 500 €		x	1,63 €	=	
de 7 501 à 10 000 €		x	2,06 €	=	
de 10 001 à 12 500 €		x	2,50 €	=	
au-delà de 12 500 €		x	2,93 €	=	

ÉCOLE PRIMAIRE JEAN JAURÈS

Nom(s) et prénom(s) enfant(s) : -

-

-

Mois concerné :

Quotient Familial Annuel	Nbr de Garderies	x	Tarif 2009 Garderie		Total
jusqu'à 5 000 €		x	0,97 €	=	
de 5 001 à 7 500 €		x	1,35 €	=	
de 7 501 à 10 000 €		x	1,73 €	=	
de 10 001 à 12 500 €		x	2,11 €	=	
au-delà de 12 500 €		x	2,50 €	=	

Merci de remplir le formulaire et d'y joindre votre chèque à l'ordre du :

Régisseur de recettes

Calcul :

Net imposable sur avis d'imposition 2007 divisé par le nombre de personnes au foyer = Quotient familial.

Nombre de jours d'ouverture mensuelle de garderie pour l'année 2008 :

Janvier	16	Juillet	1
Février	8	Septembre	16
Mars	18	Octobre	14
Avril	9	Novembre	15
Mai	14	Décembre	11
Juin	17		